www.bourgenbresse.fr

DEMANDE D'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE ET DANS LES INSTALLATIONS OU EQUIPEMENTS MUNICIPAUX (Bourg-en-Bresse exclusivement)

Votre demande doit obligatoirement nous parvenir au moins
3 MOIS AVANT LA DATE DU DEBUT DE LA MANIFESTATION.
La Ville se réserve le droit de ne pas instruire les demandes arrivées hors délai.

à l'adresse suivante : Mairie de Bourg-en-Bresse
A l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – BP 90419
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Ou par courriel à : mairie@bourgenbresse.fr

Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte.

Eléments à joindre à ce formulaire :

1. *Plan d'implantation des installations (précis et métré, quelques plans de places sont téléchargeables sur bourgenbresse.fr)*
2. *Documents techniques de vos structures (ex : extrait du registre de sécurité pour les chapiteaux…)*
3. *Attestation d'assurance (responsabilité civile) couvrant l'activité relative à cette demande*

MANIFESTATION

Nom : _____
Date de la manifestation: _____ _____
Dates de montage et de démontage : _____
Horaires d'ouverture au public (début et fin) : _____

Type (sportive, culturelle, …) : _____
Lieu : _____ _____
□ Salles municipales *(préciser)* _____
□ Equipements sportifs *(préciser gymnase, terrain …)*_____

Nombre de personnes attendues : _____
Déroulement de la manifestation / descriptif des activités-animations : _____
_____
_____
_____
_____

ORGANISATEUR
Association / organisme : _____
Responsable de la manifestation : _____
Adresse postale : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Contacts à communiquer au public (facultatif): _____

BESOINS TECHNIQUES (merci de préciser les quantités souhaitées)
N.B. : le matériel est mis à disposition en fonction du stock disponible

- ❑ Chaises :
- ❑ Tables : ❑ Tables congrès (2m x 0,40m large) :

- ❑ Lot « Kermesse » (1 table+ 2 bancs) :

- ❑ Barrières : ❑ Vauban - nombre :
  ❑ Héras - nombre :

Service des Sports *:* ❑ Podium récompense simple ❑ Podium Prestige (à utiliser en intérieur)

- ❑ Podium *: m² - précisez hauteur :*

- ❑ Praticables : *m² (2mx1m) - précisez hauteur* :

- ❑ Kit communication Ville de Bourg-en-Bresse (banderole, 1 grand oriflamme, 1 petit oriflamme, 1 roll'up)

- ❑ Branchements électriques triphasé :(*ex : grosse friteuse, camion frigo, etc ...)*
  Nombre : Puissance totale : en Watt ou Kw

- ❑ Branchements électriques monophasés *(ex : sono, gaufrier, frigo, cafetière, projecteur, etc..)* :
  Nombre : Puissance totale : en Watt ou Kw
  (*Rappel : puissance en W et Kw indiquée sur une plaquette pour tout appareil électrique : ajouter ces puissances, par appareil, pour avoir la puissance totale)*

- ❑ Rallonges électriques: ❑ 10 m - nombre :
  ❑ 20 m - nombre :
  ❑ Enrouleur 50 m - nombre :

- ❑ Branchements d'eau (*lieu*) : _____

- ❑ Autre : _____

- ❑ Lieu de livraison à préciser : _____

DEMANDE D'AUTORISATION *(utilisation du domaine public, arrêt de la circulation, tenue d'une buvette…)* ***:***

□ Places de stationnement : *précisez nombre, adresse précise, joindre un plan :* _____
_____

□ Arrêté de circulation : *précisez les rues concernées*: _____
_____

□ défilé *: indiquez le circuit exact (plan)* _____
_____
_____

□ Vente ou collecte *(y compris droits de place et d'entrée)* _____
_____

□ Buvette *(préciser type de boissons, horaires)* ❑ sans alcool
❑ avec alcool
Horaires : _____

□ Vente de restauration *(précisez si appareils de cuisson))* _____

□ Sonorisation *(horaires) :* _____

□ Fléchage □ Pose de bornes

Fiche MAJ le 19/03/2026

□ Présence d'animaux ❑ non
❑ oui (précisez lesquels et pour quelle activité)

□ Utilisation de drone ❑ non
❑ oui (renseignements et dépôt de dossier (CERFA…) auprès de la sous-préfecture de Nantua au moins un mois avant la date de la manifestation : sp-nantua@ain.gouv.fr).

□ Utilisation d'éléments pyrotechniques ❑ non
❑ oui (dépôt du dossier auprès de la préfecture sur la plateforme de télé déclaration « démarches simplifiées » :
https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-de-spectacle-pyrotechnique-ain-01

COMMUNICATION

Afin d'annoncer votre évènement sur les sites Internet de la Ville de Bourg-en-Bresse, de Grand Bourg Agglomération et de l'Office de Tourisme, veuillez remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville : www.bourgenbresse.fr rubrique « annoncer un évènement » : https://www.bourgenbresse.fr/262-evenement-organisation-communication.htm
Une sélection d'évènements sera retenue dans le magazine C'est à Bourg, en fonction des dates de parution et des choix éditoriaux du comité de rédaction du magazine.

□ Affichage dynamique de la Ville (3 panneaux lumineux en ville)
Consulter http://www.bourgenbresse.fr/2944-demande-de-diffusion-sur-le-reseau-d-affichage-dynamique.htm

□ Autres - à préciser :

STRUCTURES APPORTEES PAR L'ORGANISATEUR :
(+ plan d'implantation à fournir)

Détail des structures : (chapiteaux, barnum ...) précisez dimensions- si structures gonflables, lestage obligatoire à la charge de l'organisateur…_____
_____
_____
_____

SECURITE DE LA MANIFESTATION

Il convient de se référer aux instructions disponibles sur le site internet des services de l'État dans l'Ain :
https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite/Protection-civile/Grands-rassemblements-et-Vigipirate/Organisation-d-evenements-rassemblant-du-public

Précisez les moyens prévus pour **le respect du plan Vigipirate**

- Nombre de membres de l'organisation (bénévoles et professionnels), leurs missions :
- Service d'ordre (sécurité privée) :
- Moyens de communication entre les acteurs :
- Dispositif de filtrage et procédure de vérification avant le début de l'événement :
- Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules :

Précisez les moyens prévus pour **les secours à la personne:**

- Moyens humains et matériels de premiers secours et préciser les coordonnées de l'association agréée retenue :

- Moyens d'alerte des secours :

- Moyens d'alerte et d'évacuation des spectateurs :